

Arrondissement de Bruxelles
TRIBUNAL
de
PREMIERE INSTANCE

Cabinet de
M. Le Juge d'Instruction
Damien Vandermeersch

PRO JUSTITIA

DEPOSITION DE TEMOIN

L'an mil neuf cent nonante-cinq, le 24 juillet, à 10.50 heures,

Nous, Damien Vandermeersch, Juge d'instruction au Tribunal de Première Instance de Bruxelles, assisté de notre greffier, Anne-Pascale Dehant, belge âgée de 21 ans, assumée greffier en remplacement des greffier en chef et greffiers, légitimement empêchés, laquelle a prêté préalablement entre nos mains le serment: "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge",

en notre cabinet, au Palais de Justice à Bruxelles, avons procédé à l'audition du témoin désigné ci-après, hors la présence du prévenu.

Le témoin nous a demandé à faire usage de la langue française.

Nous l'avons interpellé dans cette langue et nous lui avons demandé ses nom, prénoms, âge, état-civil, profession et demeure, s'il est domestique, parent ou allié des parties, et à quel degré.

Le témoin a répondu:

RICART Y BES Concepcion, née le 31 juillet 1940 à Cassa Del Selva, de nationalité belge, inscrit à Uccle, rue de Percke 68. Epouse SCHRIEWER Robert.

Et après avoir déclaré n'être ni domestique, ni parent, ni allié des parties, il a prêté le serment en langue française de dire toute la vérité, rien que la vérité et a déposé sur nos interpellations comme suit en langue française.

DEPOSITION

Je suis arrivée au Rwanda le 13 septembre 1991 en compagnie de mon époux qui était appelé à remplir les fonctions de chef de secteur socio culturel à la mission de coopération belge de Kigali.

Il est devenu chef de mission de la coopération dans le courant du deuxième semestre 1992.

Nous habitons à Kigali (KYOVU) avenue des Grands Lacs au n°24, et ce depuis fin 1992.

Audition de témoin, suite.

- 2 -

Le 06 avril 1994, mon mari et moi-même étions à Kigali dans notre résidence.

La tension était forte à Kigali à cette époque, Je me rappelle qu'un coùmercant bege m'avait dit le 6 avril que cela allait "peter" incessamment et que des bandes armées n'attendaient que cela.

Nous avons passé la soirée chez nous et nous n'avons pas entendu la chute de l'avion elle-même mais nous entendions régulièrement des explosions tous les jours.

Dans la soirée et dans la nuit nous avons simplement remarqué un va et vient plus intense de véhicules militaires.

C'est le lendemain, le 7 avril, vers 6 heure du matin, nous avons appris la nouvelle par l'ambassadeur ede begique qui nous a téléphoné et par la radio. Nous sommes restés chez nous toute la journée du 7, nous avons eu plusieurs contacts téléphoniques.

A un moment donné le matin, vers 8heure du matin, je suis sortie dans le jardin par l'arriere et j'ai vu un pick-up vide blanc arrêté un peu avant le village français, mon mari est allé chercher des jumelles.

Mon mari m'a fait signe de rentrer de suite. J'ai alors vu des militaires qui se déplaçaient dans les jardins en direction du village français, je suis formelle pour dire qu'il s'agissait bien de militaires, ils avaient la tenue miliatiire.

Je suis rentrée dans la cuisine et j'ai entendu à ce moment là des tirs de rafales. J'ai cru à ce moment là qu'ils allaient venir chez nous.

Toute la journée, on a entendu des explosions et des tirs. J'ai vu le passage de gendarmes avec des bérets rouges ce qui nous rassurait, et il y avait plus de trafic de bérets noirs qui était la garde présidentielle, ce qui était plus inquiétant.

Dans la journée j'ai appris que la Prmière Ministre avait été assassinée, et que les casque bleus avaient été enmenés.

La journée était très tendue, le soir nous n'avons allumé aucune lumière et nous restions chez nous. Il y avait derrière chez nous une maison occupée par un militaire dont l'entrée donne sur l'avenue de la Jeunesse. L'arriere de notre parcelle donnait en partie sur l'arriere de leur parcelle.

La maison du militaire était assez proche de la clôture de séparation en telle sorte que nous entendions très bien ce qui s'y passait.

Ce soir là chez lui c'était la fête, la maison était complètement éclairée.

Nous entendions des bruits de rires, c'était vraiment la fête, cela m'a mêm choqué après tout ce qui ;c'était passé.

Je ne comprenais qui pouvait se réjouir à ce point après tous ces évènements, comment on pouvait être si gaie et faire la fête.

Cela a duré de 19 heures vers environ 21.30 heures. J'ai en tout cas le souvenir que cela a duré. Je me souviens avoir entendu

Audition de témoin, suite.

- 3 -

plusieurs voix d'homme différentes mais je ne peux pas vous préciser le nombre.

Par mon boy Jean-Baptiste, je savais que ce voisin était militaire.

Le lendemain, vendredi c'était de nouveau le même chose, des tirs des explosions et des coups de téléphone. Comme je ne peux pas rester enfermée dans la maison, je sortais de temps en temps. Vers 10 heures environ, j'étais dans le jardin, du côté droit de la parcelle qui jouxte la parcelle de mon voisin Emmanuel. Là je suis restée clouée sur place en entendant des hurlements atroces qui venaient de la maison d'Emmanuel, ces hurlements venaient de femmes, d'enfants et d'un homme qui a hurlé en dernier lieu plus longtemps, c'étaient des hurlements désespérés.

Après les hurlements, j'ai entendu des rafales, je me suis dit que après ce que j'avais entendu il ne pouvait rester personne de vivant.

D'après mes souvenirs la maison était occupée par Emmanuel et son épouse, trois enfants, un jardinier et un boy. Je ne sais pas si il y avait d'autres personnes présentes ce jour là.

Le matin la famille avait pendu le linge et le soir il a plu et personne n'est venu dépendre le linge qui est resté là plusieurs jours.

Le soir, j'ai été tout près de la parcelle et je n'ai entendu aucun bruit dans la maison.

Le lendemain, j'ai vu la dépouille d'une personne tout près de la haie, j'avais l'impression que c'était le jardinier.

Depuis que j'habitais la maison avenue des Grands Lacs, j'avais remarqué que la femme d'Emmanuel et la femme du militaire discutaient de façon animée en kinarwanda.

Un jour qu'elles discutaient fort, mon boy Jean-Baptiste qu'elles se disputaient tout le temps et qu'entre les boys des deux familles il y avait la même animosité.

On a essayé de faire aller la Croix Rouge chez nos voisins pour voir si il y avait des survivants mais elle n'a pas pu y aller.

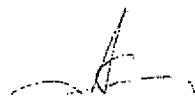
Mon boy est resté dans notre maison quelques jours après notre départ le 10 avril, il m'a dit qu'il avait vu après des militaires qui sont venus vider la maison d'Emmanuel et vider le mobilier vers la maison du militaire.

Il m'a parlé aussi qu'un camion avec des militaires était également venu chercher des objets chez Emmanuel.

Je voudrais encore ajouter que tous les soirs tant que nous étions là c'était la fête chez le militaire, peut-être moins fort que la première fois, c'était des rires alors que personnes n'était content, pour moi il n'y avait aucune raison de se réjouir.

C'était toujours des fêtes à plusieurs.

Je n'ai pas pu voir si des militaires sortaient de sa maison



Emmanuel Biset

Audition de témoin, suite.

- 4 -

parce que l'entrée sur l'avenue de la Jeunesse mais il y avait beaucoup de mouvements militaires devant chez lui.

Je me souviens aussi que le vendredi ou le samedi, j'ai entendu des cris à l'aide étouffés et désespérés suivis d'une rafale qui m'a vraiment déchiré le coeur.

J'ai l'impression que cela venait de derrière, de l'avenue Député Kayuku.

Il y a eu d'autres massacres dans le quartiers et j'entendais à de nombreuses reprise rafales et cris mais pour ces autres massacres, je n'ai rien pu voir.

Notament en face de chez nous il y a eu beaucoup de morts.

Quand nous sommes partis dimanche soir vers 18 heures, nous avons vu deux cadavres, un jonchait devant la maison du militaire et l'autre se trouvait un peu plus loin.

En ce qui concerne RTLM je ne l'ai jamais écouté directement . Je ne voulais pas. j'avais appris que c'était une radio extrémiste et anti belges. On m'a dit qu'à la fin la radio a dit que chaque bon rwandais devait avoir son belge.

Audition terminée à 12.10 heures
Lecture faite persiste et signe.

Carla Ricart

